



ACCD'OM

ASSOCIATION DES COMMUNES

ET COLLECTIVITÉS D'OUTRE MER

Les congressistes de l'ACCD'OM, réunis en Guyane du 17 au 21 novembre 2008 ont adopté à l'unanimité :

Les élus, après avoir entendu les témoignages des représentants de chaque territoire qui ont manifesté amplement leur volonté d'assumer plus de responsabilités dans leur pays respectif :

- **Disent** que le développement durable, l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement, la richesse de leurs diversités imposent une nouvelle gouvernance locale.
- L'évolution statutaire et/ou institutionnelle devient donc une nécessité.
- **Preennent acte** des choix institutionnels de Mayotte et invitent le gouvernement à répondre à leurs attentes.
- Au nom de la responsabilité et de la solidarité, les congressistes :
- **Demandent** au gouvernement, et à toutes les instances nationales, de prendre en compte la volonté exprimée de chaque territoire avant toute réforme des institutions.